

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

PARC D'ACTIVITES : TERRAINS NON BATIS A LOUER  
POUR LES ENTREPRISES EN AGRO-TRANSFORMATION

## CAHIER DES CHARGES

**cap excellence**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
ABYMES • BAIE-MAHAULT • POINTE-À-PITRE

**AGROPARK**  
Caraïbes Excellence  
*Cultivons nos talents*

Développez votre entreprise au cœur de

**L'AGROPARK CARAÏBES EXCELLENCE**

 **PARC D'ACTIVITÉS**

Vous avez une entreprise  
d'au moins 5 ans d'activité  
spécialisée en agro-transformation ?

 Rejoignez le Parc d'Activités de l'AGROPARK CARAÏBES EXCELLENCE



## IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

---

### NOM DE LA STRUCTURE

Communauté d'agglomération CAP Excellence  
18 boulevard Légitimus  
97110 POINTE-A-PITRE  
N° SIRET : 20 00 18 65 30 00 10

Téléphone : 0590.68.92.93  
[www.capexcellence.net](http://www.capexcellence.net)

### RERÉSENTANT LÉGAL

Eric JALTON, Président

### DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Bruno PIERREPONT

## REFERENT TECHNIQUE

---

Direction Innovation et Accompagnement des Entreprises (DIAE)  
Courriel : [contact.agropark@capexcellence.net](mailto:contact.agropark@capexcellence.net)  
Téléphone portable : 0690.54.03.35

## PLANNING PREVISIONNEL

---

- Lancement de l'Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) : [jeudi 20 mars 2025](#)
- Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : [vendredi 9 mai 2025 \(minuit heure locale\)](#)
- Procédure de sélection des candidatures : [du 19 au 21 mai 2025](#)
- Audition des candidats sélectionnés pour la 2<sup>e</sup> phase : [du 23 au 25 juin 2025](#)
- Annonce des lauréats : [11 juillet 2025](#)
- Signature des baux emphytéotiques administratifs : [septembre 2025](#)



## **PLAN DE MASSE**

- CONTEXTE
- PRESENTATION DE L'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE
- PRESENTATION DU PARC D'ACTIVITES DE L'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE
  - OBJECTIFS DE LA PEPINIERE
  - DESCRIPTION DE LA PEPINIERE
    - ENSEMBLE FONCIER DE 9 LOTS VIABILISES
    - TYPOLOGIE DES LOTS
    - MODE DE MISE A DISPOSITON DES FONCIERS
    - OFFRE FONCIERE SPECIFIQUE ET AVANTAGEUSE
  - MODE DE MISE A DISPOSITON DES FONCIERS
  - OFFRE FONCIERE SPECIFIQUE ET AVANTAGEUSE
- OBJECTIFS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
- LES ENTREPRISES VISEES
- LES CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES
- LES CRITERES DE SELECTION ET DE NOTATION DES CANDIDATURES
- LE CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
- LES CONDITIONS ET LES CONTRAINTES AU SEIN DU PARC D'ACTIVITES
- LES ETAPES DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
- PROCEDURE DE SELECTION ET DE NOTATION
  - 1<sup>ère</sup> étape : sélection des candidatures (pré-sélection)
  - 2<sup>ème</sup> étape : sélection des lauréats
- ABANDON DE LA PROCEDURE
- CONDITIONS ET MODALITES DE REMISE DES DOSSIERS
- RECOMMANDATIONS
- CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS
- DOSSIER DE CANDIDATURE

## CONTEXTE

La communauté d'agglomération CAP Excellence créée le 30 décembre 2008, est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Composée de 3 villes membres : Les Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre, elle totalise une population d'un peu moins de 100 000 habitants.

C'est le principal bassin de vie et d'emplois du département de Guadeloupe, en raison notamment :

- Des importantes zones d'activités commerciales et industrielles que sont Jarry, la zone de Dothémare, le centre-ville de Pointe-à-Pitre ;
- Des 18 Zones d'Activités Économiques (ZAE) réparties sur l'ensemble du territoire de CAP Excellence ;
- Des centres commerciaux de Destreland et Milénis ;
- Des infrastructures de développement économique : le Port de commerce de Jarry, le Port de croisière de Pointe à Pitre, l'aéroport Maryse Condé, le futur pôle santé de Perrin, la future technopole du Morne Bernard ...
- Des équipements régionaux majeurs : le CHU.

Au fil des ans, CAP Excellence s'est attelée à équiper, restructurer et aménager son territoire pour faciliter l'exercice et l'essor des activités des entreprises déjà installées, à accueillir de nouvelles, et, in fine, favoriser et permettre la création de nouveaux emplois sur son territoire.

EN 2022, CAP Excellence comptait près de 20.000 entreprises installées sur son territoire avec un taux de chômage de 29% (données INSEE 2014).

Pour faire suite au transfert de la compétence économique dévolue aux collectivités locales dans le cadre de la loi NOTRÉ du 7 Août 2015, CAP Excellence cherche à consolider son attractivité économique. C'est ainsi qu'elle met en place divers dispositifs favorisant et encourageant l'initiative entrepreneuriale en mobilisant divers institutions et organismes comme France Travail, la Mission locale, les structures d'appui et d'accompagnement des entreprises, les chambres consulaires, la Région, le Département ainsi que les services déconcentrés de l'État.

Nombreuses sont les initiatives entrepreneuriales dans le secteur de l'agro-transformation et de la transformation alimentaire. Toutefois, force est de constater qu'en dépit d'un écosystème opportun et motivant, tout aussi nombreux sont les porteurs de projets qui s'équipent et s'installent à minima, le plus souvent à leur domicile ou à proximité, cela faute de moyens financiers suffisants pour réaliser un investissement appréciable et proportionné au marché local et à ses contraintes, gage d'équilibre et de viabilité économique à moyen long terme.

En outre, ces entrepreneurs débutants sont isolés, travaillent seuls et doivent assumer l'intégralité des fonctions et obligations des entreprises artisanales de production à savoir : l'approvisionnement, le stockage des matières premières, la production de produits semi-finis et/ou finis, la publicité et la promotion des produits, le marketing, la commercialisation, la distribution, la gestion comptable, fiscale et sociale, la gestion financière et le suivi des relations avec les banques ...

## PRESENTATION DE L'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE

Les réalités du secteur de l'agro-transformation en Guadeloupe en général et singulièrement sur le territoire de CAP Excellence, ont conduit l'EPCI à définir et **mettre en œuvre une démarche proactive destinée à compléter et bonifier l'offre des réseaux d'appui et d'accompagnement à la création et au démarrage d'entreprises**, ciblant spécifiquement les entreprises de l'agro-transformation. Cette démarche s'est concrétisée par la mise en place de l'équipement structurant dénommé **AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE**.

Installé sur une emprise foncière de plus de quatre hectares, dans la zone d'activités en plein essor de Dothémare aux Abymes, il est exclusivement dédié à l'agro-transformation des produits agricoles du terroir guadeloupéen, de la fabrication à la distribution en passant par la communication et la promotion.

Il a pour but de contribuer à la structuration des filières d'agro-transformation, encourager et accompagner les initiatives entrepreneuriales dans ce secteur et développer une agriculture locale et durable.

L'outil de développement économique endogène se décline précisément en plusieurs pôles regroupés sous 4 axes :

### **1er AXE : AXE DE PRODUCTION, D'INNOVATION ET FORMATION**

1. Une **Pépinière d'entreprises** innovantes en agro-transformation (PEINAG) dédiée à l'accueil de 14 entreprises en agro-transformation en phase de démarrage et spécialisées dans la transformation de fruits et légumes ;
2. Un **Parc d'activités** de 9 fonciers destiné aux entreprises confirmées et en situation d'expansion qui pourront louer un foncier viabilisé pour construire leur atelier de fabrication dans toutes les filières de la transformation alimentaire locale ;
3. Un **Centre de recherche et de développement en agro-ressources** de la Guadeloupe (CREDAG) pour accompagner les porteurs de projet et les entrepreneurs sur le volet technique de la production ainsi que la mise au point des recettes à l'instar du PARM en Martinique.

### **2ème AXE : AXE DE DISTRIBUTION ET PROMOTION DES PRODUITS TRANSFORMES ET DE LA GASTRONOMIE LOCALE**

4. Un **Village commercial** pour la distribution des produits fabriqués dans la pépinière et dans l'ensemble de la Guadeloupe. Il est conçu de façon à organiser régulièrement des marchés et des événements en lien avec les thèmes développés par le secteur de l'agro-transformation.
5. Un **espace de restauration** pour la valorisation de la gastronomie locale.

### **3ème AXE : AXE DE CREATION ET DEVELOPPEMENT DU RESEAUTAGE AGRO**

6. Un **Centre de salles à louer** pour les conférences et des bureaux afin que les professionnels du secteur puissent se rencontrer.
7. Un **Tiers lieu nourricier** pour faciliter le développement des porteurs de projet en agro-transformation.

#### **4ème AXE : AXE DE DECOUVERTES/ANIMATION**

8. Un **Jardin de “plantes créoles”** connecté qui permettra aux résidents de notre région et aux touristes de découvrir une partie de notre flore locale en lien avec la transformation alimentaire.

9. Un **Parcours de promenade/découverte**

## **PRESENTATION DU PARC D'ACTIVITES DE L'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE**

### **OBJECTIFS DU PARC D'ACTIVITES**

Le Parc d'activités de l'Agropark Caraïbes d'Excellence représente l'équipement dédié aux entrepreneurs plus confirmés, d'au moins 5 ans d'activité.

Ainsi, les entreprises pourront consolider leur expansion dans un environnement favorable à l'atteinte d'objectifs économiques, financiers, environnementaux et sociaux ambitieux mais réalistes.

Le Parc d'Activité ambitionne d'être le pôle d'excellence de l'industrie agroalimentaire de la Guadeloupe. Il cible les entreprises confirmées de la transformation alimentaire. Il propose :

- Un emplacement privilégié dans une zone stratégique
- Des lots de foncier à bâtir
- Un écosystème uniquement dédié à l'agro-transformation

Il promet de devenir une référence dans le domaine de l'industrie agroalimentaire guadeloupéenne.

### **DESCRIPTION DU PARC D'ACTIVITES**

#### ***ENSEMBLE DE 9 FONCIERS A LOUER***

Le parc d'activités est composé de 9 fonciers viabilisés dans un ensemble d'équipements qui offre plusieurs opportunités :

- Un emplacement stratégique, à proximité de l'aéroport international Maryse Condé et de zones commerciales et marchandes telles que Jarry, le Port autonome, la zone d'activités de Dothémare, le nouveau CHU et les axes routiers majeurs du département ;
- Un écosystème d'innovation dédié exclusivement au secteur de l'agro-transformation, il est le 1<sup>er</sup> parc entièrement consacré à l'agro-transformation ;
- Des synergies fortes avec la proximité d'autres entreprises de l'agro-transformation pour créer des collaborations stratégiques et bénéficier de l'émulation d'un réseau actif ;
- Un tremplin vers l'international avec des opportunités à l'export avec des partenaires nationaux et internationaux ;

- Un environnement dynamique avec des programmes et des animations conçues pour la filière de l'agro-transformation.

### **TYPLOGIE DES LOTS VIABILISES A BATIR**

Les lots à louer sont répartis comme suit :

<b>N° LOT</b>	<b>REFERENCE CADASTRALE</b>	<b>SURFACE M2</b>
LOT N°1	AD 1534 -1535	641
LOT N°2	AD 1533	641
LOT N°3	AD 1531	591
LOT N°4	AD 1530	591
LOT N°5	AD 1529	591
LOT N°6	AD 1526	791
LOT N°7	AD 1527	786
LOT N°8	AD 1524	1.016
LOT N°9	AD 1525	1.277

### **MODE DE MISE A DISPOSITION DES TERRAINS VIABILISES A BATIR**

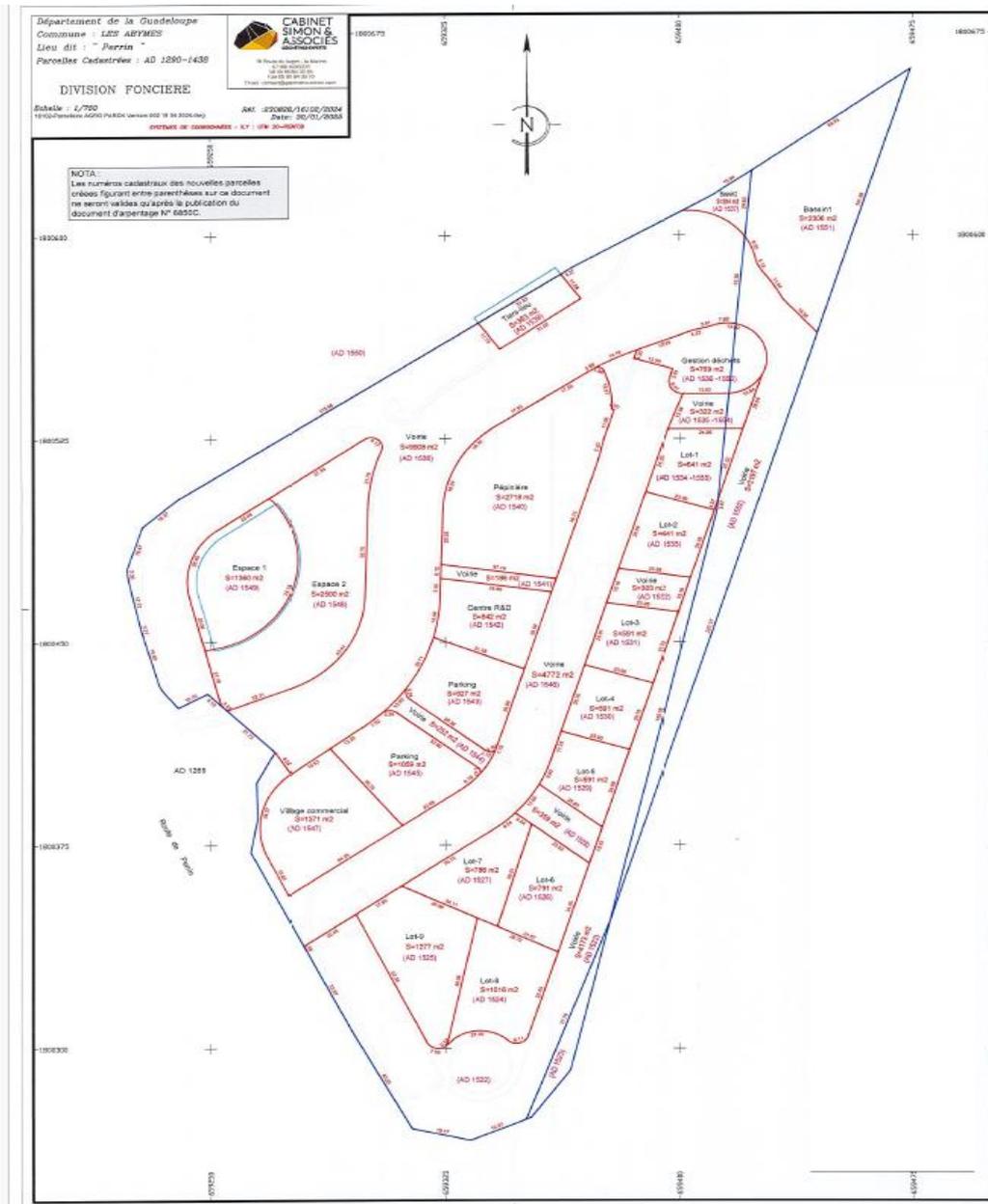
Les 9 lots viabilisés à bâtir seront mis en location pour une **durée de 30 ans** par le biais d'un bail emphytéotique administratif avec obligation de construire.

Construction jusqu'à R+1

### **OFFRE FONCIERE SPECIFIQUE ET AVANTAGEUSE**

## **LOTS VIABILISES A BATIR**

<b>N° LOT</b>	<b>REFERENCE CADASTRALE</b>	<b>SURFACE M2</b>	<b>LOYER HT / MOIS</b>	<b>LOYER HT / MOIS</b>	<b>LOYER HT / MOIS</b>
			<b>De 0 à 2 ans</b>	<b>De 2 à 5 ans</b>	<b>Au-delà de 5 ans</b>
LOT N°1	AD 1534 -1535	641	1.308,71 €	1.589,15 €	1.869,58 €
LOT N°2	AD 1533	641	1.308,71 €	1.589,15 €	1.869,58 €
LOT N°3	AD 1531	591	1.206,63 €	1.465,19 €	1.723,75 €
LOT N°4	AD 1530	591	1.206,63 €	1.465,19 €	1.723,75 €
LOT N°5	AD 1529	591	1.206,63 €	1.465,19 €	1.723,75 €
LOT N°6	AD 1526	791	1.614,96 €	1.961,02 €	2.307,08 €
LOT N°7	AD 1527	786	1.604,75 €	1.948,63 €	2.292,50 €
LOT N°8	AD 1524	1.016	2.074,33 €	2.518,83 €	2.963,33 €
LOT N°9	AD 1525	1.277	2.607,21 €	3.165,90 €	3.724,58 €



## OBJECTIF DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE PARC D'ACTIVITES

L'objectif de cette procédure est d'abord d'identifier et de sélectionner les entreprises qui s'installeront au Parc d'Activités de l'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE.

Une campagne de communication institutionnelle sera mise en œuvre afin d'informer les entreprises agroalimentaires de Guadeloupe pour une éventuelle installation au Parc d'Activités.

Elles s'identifieront auprès de CAP Excellence et seront invitées à répondre au présent Appel à manifestation d'intérêt.

La finalité de l'AMI est de sélectionner les entreprises qui bénéficieront de baux emphytéotiques administratifs avec obligation de construire.

## LES ENTREPRISES VISEES

Les entreprises ciblées sont celles du secteur de l'agroalimentaire et singulièrement celles qui élaborent des préparations industrielles et conserves à base :

- de viandes ;
- de poissons et de produits de la pêche ;
- les préparations, produits et conserves à base de fruits et de légumes ;
- les boissons à base de lait, de café, de thé ou autres plantes.

Sont exclues les activités agroalimentaires suivantes :

- Activité d'abattage ;

## LES CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES

L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse à des entreprises déclarées et inscrites au registre du commerce et des sociétés, à la chambre des métiers ou à la chambre d'agriculture de Guadeloupe depuis au moins 5 ans.

Les projets visés doivent être positionnés sur la thématique de l'alimentation humaine uniquement.

### LES CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES :

Les entreprises ciblées :

- Les entreprises d'au moins 5 ans d'activité
- Les entreprises immatriculées en Guadeloupe
- Les entreprises localisées en Guadeloupe
- Les entreprises aux codes NAF correspondants aux entreprises visées
- Être dans une stratégie d'extension d'activité
- Être dans une logique de filialisation
- Avoir dûment renseigné le dossier de candidature et fourni l'ensemble des pièces demandées

**TOUTE CANDIDATURE QUI NE REpondrait PAS A L'ENSEMBLE DE CES CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE RECEVABILITE SERA REJETEE.**

## LES CRITERES DE SELECTION ET NOTATION DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures seront évalués au crible des critères suivants :

- Cohérence avec les objectifs de l'AMI

- Qualité et robustesse économique et financière de l'entreprise porteuse de la candidature
- Solidité et clarté du modèle économique de l'activité qui sera installée au Parc d'Activités
- Pertinence territoriale
- Impacts socioéconomiques

## LE CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le planning prévisionnel est établi comme suit :

- Lancement de l'Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) : **jeudi 20 mars 2025**
- Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : **vendredi 9 mai 2025 (minuit heure locale)**
- Procédure de sélection des candidatures : **du 19 au 21 mai 2025**
- Audition des candidats sélectionnés pour la 2ème phase : **du 23 au 25 juin 2025**
- Annonce des lauréats : **vendredi 11 juillet 2025**
- Signature des baux emphytéotiques administratifs : **septembre 2025**

**NB : Ces dates sont données à titre indicatif, elles peuvent évoluer en fonction d'évènements indépendants de CAP Excellence.**

## LES CONDITIONS ET LES CONTRAINTES AU SEIN DU PARC D'ACTIVITES

La location des fonciers au sein du parc d'activités ne sera effective, que si et seulement, à la signature du bail emphytéotique administratif sera fourni :

- Un dépôt de garantie équivalent à 2/12 du loyer annuel de la 1<sup>ère</sup> année.

## LES ETAPES DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

ETAPE 1 - RECEPTION DES CANDIDATURES

ETAPE 2 - EXAMEN D'ELIGIBILITE ET DE RECEVABILITE

ETAPE 3 – PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES

ETAPE 4 – PROCEDURE DE SELECTION DES LAUREATS

ETAPE 5 - ANNONCE DES LAUREATS

ETAPE 6 - SIGNATURE DES BAUX EMPHYTEOTIQUES ADMINISTRATIFS

# EXAMEN D'ELIGIBILITE ET DE RECEVABILITE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les critères d'éligibilité tels que définis précédemment et la complétude du dossier de candidature déterminera sa recevabilité ou son rejet. En outre, tout dossier de candidature non conforme au format exigé sera écarté.

**CHAQUE CANDIDAT DEVRA SE POSITIONNER SUR UN ET UN SEUL LOT.**

## PROCEDURE DE SELECTION ET DE NOTATION

La sélection des projets se déroulera en deux étapes :

### 1ère ETAPE : SELECTION DES CANDIDATURES (PRESELECTION)

---

#### *LES CRITERES DE PRESELECTION*

La première étape consistera en une présélection et un classement des candidatures sur le fondement d'une notation portant sur les critères suivants :

- Solidité économique et financière de l'entreprise
- Solidité du dossier
- Ancrage territorial du projet
- Impact social

#### *SELECTION DES CANDIDATURES*

Un **Comité de sélection des candidatures** statuera en phase initiale de présélection. Il sera composé de :

- La Direction de l'Innovation et de l'Accompagnement des Entreprises de CAP Excellence
- Du mandataire la SEMSAMAR
- D'experts métiers : expert-comptable, consultant

**NB : CAP Excellence se réserve le droit de porter des modifications à la liste des membres des comités.**

CRITERES	DESCRIPTION	ELEMENTS DE PREUVE A FOURNIR	NOTATION
<b>Solidité économique et financière de l'entreprise</b>	<p>Quel est l'équilibre financier de l'entreprise ?</p> <p>Quelle est la rentabilité de l'entreprise ?</p>	<p>Analyse fonctionnelle des bilans</p> <p>Calcul et analyse de l'indépendance financière de l'entreprise</p> <p>Calcul et analyse du ratio de liquidité générale</p> <p>Calcul et analyse du ratio de couverture des emplois stables</p> <p>Calcul et analyse du ration de vétusté</p>	<b>5</b>
<b>Solidité du dossier</b>	<p>Maturité du projet</p> <p>Couple produits/marché (clients BtoB clairement identifiés)</p>	Dossier de projet dûment complété	<b>6</b>
<b>Ancrage territorial du projet</b>	Le projet contribue-t-il à dynamiser les activités économiques du territoire ?	Contrats d'approvisionnement signés avec des agriculteurs, des groupements d'agriculteurs ou des organisations de producteur	<b>4</b>
<b>Impact social</b>	Création d'emplois	<p>Nombre, nature et forme des contrats de travail actuels</p> <p>Fiches de poste</p>	<b>5</b>

**Le Comité de sélection des candidatures établira un classement par lot et ne retiendra que les 2 meilleurs candidats par lot qui seront conviés en phase finale pour une audition.**

**A L'ISSU DE CETTE 1E ETAPE,  
CAP EXCELLENCE NE RETIENDRA QUE LES 18 PREMIERS CANDIDATS SOIT 2 PAR LOT**

## 2ème ETAPE : SELECTION DES LAUREATS

### L'OFFRE DU CANDIDAT

Les candidats sélectionnés après la 1è phase seront convoqués pour une audition devant un **Comité d'attribution**.

Dans cette convocation, ils seront invités à produire sous un délai de 3 semaines (par la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)) des documents complémentaires afin de juger leur projet :

- Eléments sur la qualité architecturale du bâtiment
  - Esquisse du bâtiment (façades, coupe, perspective 3D)
  - Plan de masse
- Eléments sur la qualité environnementale du bâtiment

- Nombre et qualité des emplois directs créés dans les 5 ans
- Délai de réalisation (mise en service)

#### NOTATION DES DOSSIERS POUR LES AUDITIONS

CRITERES	DESCRIPTION	ELEMENTS DE PREUVE A FOURNIR	NOTATION (points)
<b>Qualité architecturale (esquisse du bâtiment + plan de masse)</b>	Harmonie architecturale entre le bâtiment d'activité et le design architectural de la pépinière d'entreprises	Préconisations du prestataire architecte du candidat  Description détaillée du design du bâtiment	<b>5</b>
<b>Qualité environnementale du bâtiment</b>	Bâtiment à basse consommation d'énergie (matériaux, isolation, détecteur de présence ... )  Bâtiment producteur d'énergie  Bâtiment à faible consommation d'eau  Bâtiment équipé de citernes de récupération des eaux de pluie et réseau double système (usages eau potable, usages eaux non potables)		<b>6</b>
<b>Impact social</b>	Nombre et qualité des emplois directs créés dans les 5 ans	Fiche de poste détaillée pour chaque cadre ou type d'emploi	<b>0,5</b> par type d'emploi  <b>2</b> Nb maximum de points
<b>Délai de réalisation (mise en service)</b>	Délai de – 12 mois  Délai entre 12 et 15 mois  Délai entre 15 et 18 mois	Dossier de programmation travaux (planning)	<b>7</b>  <b>4</b>  <b>2</b>

#### LA COMPOSITION DU COMITE D'ATTRIBUTION

Il sera composé :

- D'élus communautaires et de la Direction Innovation et Accompagnement des Entreprises de CAP Excellence ;
- Du mandataire la SEMSAMAR
- D'experts métiers : expert-comptable, expert en ingénierie transformation alimentaire, banquiers
- Des Chambres consulaires

**NB : CAP Excellence se réserve le droit de porter des modifications à la liste des membres des comités.**



### **FACADE AVANT PEPINIERE D'ENTREPRISES**

**A L'ISSU DE CES AUDITIONS, LE COMITE D'ATTRIBUTION FERA UNE PROPOSITION DE CLASSEMENT DES 9 PREMIERS CANDIDATS SOIT UN PAR LOT.**

Puis le Conseil communautaire de CAP Excellence autorisera la signature du bail emphytéotique administratif des fonciers du Parc d'Activités.

**CAP Excellence se réserve le droit, en cas de désistement d'un des lauréats de choisir le candidat le mieux placé dans le classement établi par le Comité d'attribution.**

## ABANDON DE LA PROCEDURE

La communauté d'agglomération se réserve le droit d'interrompre le process de l'Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) à tout moment ainsi que la possibilité de ne pas donner suite aux candidatures reçues sans que les candidats ne puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation ou le remboursement de leurs frais préalables ou honoraires de conseils. CAP Excellence n'aura pas à justifier sa décision.

## CONDITIONS ET MODALITES DE REMISE DES DOSSIERS

Les candidatures seront remises par échange électronique sur la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr), mots clés AMI PARC D'ACTIVITES AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE avant la date et l'heure limites suivantes :

**Vendredi 9 mai 2025 à 00:00 heure de Guadeloupe**

Toute réception tardive entraînera l'irrecevabilité.

Lors de la 1ère utilisation de la plateforme de dématérialisation, le candidat installera les prérequis techniques et prendra connaissance du manuel d'utilisation.

**La remise d'une candidature par voie électronique se fera uniquement sur la plateforme Marchés-Sécurisés.**

En outre, cette transmission sera effective selon les modalités suivantes :

- La candidature devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans le cahier des charges de l'AMI ;
- La durée de transmission de la candidature est fonction du débit de l'accès internet du candidat et de la taille des documents à transmettre, il est invité à s'assurer que tous les documents sont utiles à la compréhension de sa candidature ;
- Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ne seront pas retenus, ils ne seront pas renvoyés à leurs auteurs ;
- Les documents à fournir devront l'être sous format de fichiers informatiques ;
- Seuls les fichiers informatiques de types .PDF, .JPEG, .DOC, .XLS ou .PPT seront acceptés. Ils ne doivent pas contenir de macros et peuvent être compressés dans des fichiers au format ZIP, leurs noms devront être suffisamment explicites ;
- Les candidatures dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par CAP Excellence ne seront pas réparées et seront réputées n'avoir pas été reçues.

## RECOMMANDATIONS

Les candidats sont invités à anticiper leurs candidatures en prenant connaissance des conditions d'utilisation de la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) et des prérequis techniques.

CAP Excellence invite les candidats à respecter les prescriptions et les recommandations suivantes :

- S'enregistrer sur la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) en indiquant des informations fiables, notamment l'adresse courriel, nécessaire pour les échanges ultérieurs entre CAP Excellence ou son représentant et les candidats. Cet enregistrement n'est en aucun cas obligatoire ;
- Tester la configuration des postes de travail, notamment la présence d'un certificat électronique valide (niveau de sécurité, certificat établi au nom d'une personne habilitée à engager juridiquement le candidat, certificat non périmé ...) ;
- S'assurer de la compatibilité et de la protection des postes de travail (présence d'un anti-virus, d'un pare-feu, absence de logiciel espion ...) ;
- La candidature prend obligatoirement la forme d'un seul fichier. Le candidat doit s'assurer de son intégrité : si le fichier est corrompu ou vérolé, la responsabilité de CAP Excellence ou de son représentant ne pourra être mise en cause. L'intégrité du fichier relève entièrement et exclusivement de la responsabilité du candidat ;
- Si un candidat dépose plusieurs candidatures, seule la dernière sera prise en compte. Les autres seront rejetées sans même avoir été ouvertes. En cas d'oubli d'une pièce, le candidat doit déposer un nouveau dossier complet dans les temps impartis c'est-à-dire avant la date de clôture des candidatures ;
- Ne pas attendre le dernier jour pour procéder au dépôt de la candidature, CAP Excellence ou son représentant retient la date et l'heure de fin d'envoi et non de début d'envoi. Un défaut de connexion pourra compromettre une candidature à l'Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) ;
- Bien identifier les fichiers en leur donnant des noms clairs et explicites.

## CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

### DIRECTION INNOVATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- Site internet : [AGROPARK.CAPEXCELLENCE.NET](http://AGROPARK.CAPEXCELLENCE.NET)
- Courriel : [contact.agropark@capexcellence.net](mailto:contact.agropark@capexcellence.net)
- Téléphone fixe : 0590.47.72.25 – De 8h à 13h / Téléphone portable : 0690.54.03.35
- Permanence d'informations sur site de l'Agropark Caraïbes Excellence : Lundi / Mercredi et Vendredi – De 9h à 13h

# LE DOSSIER DE CANDIDATURE

**LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE S'ENGAGE  
A NE DIVULGUER AUCUNE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT  
A DES PERSONNES EXTERIEURES A SES ORGANES DE DECISION  
SANS L'ACCORD EXPLICITE DE SES AUTEURS**

## PIECES DU DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE PARC D'ACTIVITES

---

Le dossier de candidature se décline comme suit :

- Le présent dossier de candidature à l'AMI, dûment rempli, daté et signé par l'entreprise candidate, à télécharger sur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr), mots clés AMI PARC D'ACTIVITES AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE ;
- La liste des documents obligatoires à fournir
- La fiche synthétique de présentation de la candidature
- La fiche de présentation du projet de l'entreprise au parc d'activités

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

---

Les documents à annexer au dossier de candidature :

### **POUR TOUS LES CANDIDATS (1ère étape procédure sélection)**

- Le CV du porteur du projet et de ses associés
- Extrait Kbis de moins de 3 mois
- Les 5 dernières liasses fiscales et sociales
- Comptes de résultat prévisionnel sur 3 ans
- Le business plan de l'activité à installer au Parc d'Activités
- Lettre d'intention d'une banque en prévision des investissements à réaliser
- Organigramme fonctionnel de l'entreprise
- Titres professionnelles, certifications professionnelles, diplômes
- Listes des références commerciales
- Calendrier de mise en œuvre du projet d'installation au Parc d'Activités

### **UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS SELECTIONNES POUR AUDITIONNER (2è étape procédure sélection)**

- Fiches profils et fiches de postes des emplois qui seront créés
- Esquisse du bâtiment (façades, coupe, perspective 3D)

- Plan de masse
- Argumentation sur la qualité environnementale du bâtiment ( 2 pages maximum)
- Nombre et qualité des emplois directs créés dans les 5 ans
- Planning jusqu'à la mise en service de l'atelier de fabrication

**PRESENTATION DE LA SOCIETE**

- NOM DE LA SOCIETE :
  
- DOMAINE D'ACTIVITE AGRO-ALIMENTAIRE
  - Préparations industrielles et conserves à base de produits carnés
  - Préparations industrielles et conserves à base de fruits et légumes
  - Boissons à base de lait, de café, de thé et autres végétaux
  - Autre (précisez) : .....
  
- ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :  
.....  
.....  
.....
  
- Commune : ..... Code postal : .....
  
- COORDONNEES PROFESSIONNELLES :
  - Téléphone fixe: .....
  - Téléphone portable : .....
  - E-mail : .....
  - Site Internet : .....
  - N°SIRET : ..... Code APE : .....
  
- FORME JURIDIQUE : .....
  
- DATE DE CREATION DE LA STRUCTURE : .....
  
- EFFECTIFS :
  - Nombre de salariés en équivalent temps plein : .....
  - Dont nombre de salariés en CDI : .....

**PRESENTATION DU PORTEUR DU PROJET D'INSTALLATION AU PARC D'ACTIVITES**

- NOM : .....
  
- PRENOMS : .....
  
- DATE DE NAISSANCE : .....
  
  
- SITUATION PROFESSIONNELLE : .....
  
  
- COORDONNEES PERSONNELLES :
  - Téléphone fixe : .....
  - Téléphone portable : .....

E-mail : .....

**PRESENTATION DU PROJET D'INSTALLATION AU PARC D'ACTIVITES**

PRESENTATION DE L'ACTIVITE QUI SERA EXERCEE AU PARC D'ACTIVITES (2 pages maximum)

CONTEXTE - ETAT D'AVANCEMENT DE VOTRE PROJET

PLUS-VALUE SOCIALE, TERRITORIALE OU ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

BENEFICIEREZ-VOUS D'UNE AIDE AU MONTAGE DE VOTRE PROJET DE LA PART D'UNE STRUCTURE SPECIALISEE ?

QUELLE SONT VOS MOTIVATIONS A VOUS INSTALLER AU PARC D'ACTIVITES DE L'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE ?

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE ?

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES A L'APPUI DE VOTRE CANDIDATURE

Fait le ..... A .....

Société .....

Représentée par .....

Signature